

# ACTION URGENTE

## ÉMIRATS ARABES UNIS. PROCÈS D'UN PRISONNIER D'OPINION

**Le 11 avril 2018, l'éminent défenseur des droits humains Ahmed Mansoor a comparu devant un tribunal d'Abou Dhabi (Émirats arabes unis) ; il s'agissait de la deuxième audience. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.**

Selon les informations recueillies par Amnesty International, le procès de l'éminent défenseur des droits humains et blogueur **Ahmed Mansoor** s'est ouvert en mars et la deuxième audience s'est déroulée le 11 avril devant un tribunal d'Abou Dhabi, capitale des Émirats arabes unis. L'organisation ignore de quel tribunal il s'agit, quelles sont les charges retenues contre Ahmed Mansoor et si celui-ci est assisté d'un avocat.

Ahmed Mansoor a été arrêté le 20 mars 2017 à son domicile dans l'émirat d'Ajman, aux Émirats arabes unis. Plusieurs heures après son arrestation, Emirates News Agency, le site internet d'informations officiel géré par l'État, a annoncé qu'il avait été arrêté sur l'ordre du parquet responsable de la cybercriminalité et qu'il était détenu dans l'attente d'un complément d'enquête. D'après cette déclaration, il est accusé d'« utilisation des réseaux sociaux [notamment Twitter et Facebook] pour publier des informations fausses et trompeuses qui nuisent à l'unité nationale, à l'harmonie sociale et à la réputation du pays » et de « promotion de pensées incitant à la haine et à l'intolérance religieuse ». Le 29 mars 2017, les autorités ont déclaré qu'Ahmed Mansoor était détenu à la prison centrale (Al Wathba) d'Abou Dhabi, qu'il avait eu « la liberté d'engager un avocat » et que sa famille était autorisée à lui rendre visite. Malgré ces affirmations, le lieu de détention d'Ahmed Mansoor n'a pas pu être vérifié. Selon les informations dont dispose Amnesty International, il n'a pas pu consulter d'avocat et se trouve à l'isolement de façon prolongée, ce qui s'apparente à de la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. Depuis son arrestation, il n'a reçu que deux visites de sa famille, sous surveillance, le 3 avril et le 17 septembre 2017. À chaque fois, il a été emmené dans les locaux du ministère public à Abou Dhabi, où il a vu brièvement ses proches.

À la fin de février 2018, un groupe d'organisations internationales de défense des droits humains a commissionné deux avocats irlandais pour qu'ils se rendent à Abou Dhabi afin de tenter de rencontrer Ahmed Mansoor. Ils ont contacté le ministère de l'Intérieur, qui leur a dit de s'adresser à la police. Celle-ci leur a conseillé de se renseigner à la prison d'Al Wathba, où il leur a été répondu qu'Ahmed Mansoor ne s'y trouvait pas.

**DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :**

- demandez aux autorités émiriennes de libérer Ahmed Mansoor immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion qui n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression, notamment au travers de ses activités de défense des droits humains ;
- exhortez-les à révéler, en attendant sa libération, où se trouve exactement cet homme et où en est son procès, et à veiller à ce qu'il soit incarcéré dans un lieu de détention officiel et à ce qu'il ne subisse pas d'actes de torture ni d'autres mauvais traitements ;
- priez-les instamment de veiller à ce que cet homme puisse immédiatement et régulièrement consulter un avocat, entrer en contact avec sa famille et bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

**ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 25 MAI 2018 À :**

Vice-président et Premier ministre  
HH Sheikh Mohammed Bin  
Rashid al-Maktoum  
Prime Minister's Office  
P.O. Box 212000  
Dubai, Émirats arabes unis  
Fax : +971 4 330 4044  
Courriel via le site Internet :  
<https://uaecabinet.ae/en/contact-the-prime-minister>

Twitter : @HSHkMohd

**Formule d'appel : Your Highness, / Monseigneur, (puis Votre Altesse, dans le corps du texte),**

Ministre de l'Intérieur  
Sheikh Saif bin Zayed Al Nahyan  
Zayed Sport City, Arab Gulf Street, Near  
to Shaikh Zayed Mosque  
P.O. Box 398  
Abu Dhabi, Émirats arabes unis  
Fax : +971 2 402 2762/+971 2 441 5780  
**Formule d'appel : Your Highness, / Monseigneur, (puis Votre Altesse, dans le corps du texte),**

**Copies à :**

Prince héritier d'Abou Dhabi  
HH Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan  
Crown Prince Court  
King Abdullah Bin Abdulaziz  
Al Saud Street,  
P.O. Box 124  
Abu Dhabi, Émirats arabes unis  
Fax : +971 2 668 6622  
Twitter : @MohamedBinZayed

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :** Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 200/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde25/8062/2018/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## ÉMIRATS ARABES UNIS. PROCÈS D'UN PRISONNIER D'OPINION

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ahmed Mansoor est marié et a quatre jeunes garçons. Il est membre du Comité consultatif de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch, et membre de la Commission consultative du Centre du Golfe pour les droits de l'homme. Depuis 2006, il rassemble des informations sur la situation des droits humains aux Émirats arabes unis, et s'exprime publiquement, à travers son blog, les réseaux sociaux et des entretiens dans les médias internationaux, en faveur des normes internationales relatives aux droits humains.

Il a été arrêté à son domicile le 20 mars 2017 à l'aube. Vers minuit, 12 membres des forces de sécurité sont entrés dans son domicile et l'ont fouillé. Ils ont confisqué ses téléphones ainsi que d'autres appareils électroniques. On ne sait pas s'ils ont présenté une autorisation de perquisition ou un mandat d'arrêt. Après avoir fouillé son domicile pendant trois heures, vers 3 heures 15, ils l'ont emmené dans un lieu inconnu.

Le 28 mars 2017, un groupe d'experts des droits humains des Nations unies a appelé le gouvernement du pays à remettre immédiatement Ahmed Mansoor en liberté, considérant son arrestation comme « une attaque visant directement le travail légitime des défenseurs des droits humains aux Émirats arabes unis ». Ils craignent que son arrestation « ne constitue un acte de représailles en raison de son engagement auprès des mécanismes de protection des droits humains des Nations unies et des opinions qu'il a exprimées sur les réseaux sociaux, notamment Twitter ». Voir aussi : [http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21449&LangID=E&\\_sm\\_au\\_=-iVV5L7PTt6N6VHk6](http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21449&LangID=E&_sm_au_=-iVV5L7PTt6N6VHk6) (en anglais).

Le lendemain, les autorités des Émirats arabes unis ont répondu directement à cette déclaration, contestant les allégations selon lesquelles la détention d'Ahmed Mansoor était arbitraire, et déclarant qu'il était détenu à la prison centrale d'Abou Dhabi. Ils ont ajouté qu'il « est libre de prendre un avocat » et que « sa famille a totalement accès au lieu de détention et est autorisée à lui rendre visite ».

En février 2018, un groupe d'organisations internationales de défense des droits humains a commissionné deux avocats irlandais pour qu'ils se rendent à Abou Dhabi afin de tenter de rencontrer Ahmed Mansoor. Les autorités émiriennes ont donné aux deux avocats des informations contradictoires sur le lieu où le défenseur des droits humains se trouve. Le ministère de l'Intérieur, organe officiel responsable des prisons et des prisonniers, a refusé de leur donner des informations sur son lieu de détention et les a renvoyés devant la police, qui leur a également dit qu'elle ne disposait d'aucune information à ce sujet. Les avocats se sont aussi rendus à la prison d'Al Wathba, à Abou Dhabi. La direction a affirmé qu'Ahmed Mansoor ne s'y trouvait pas. Voir aussi : *Déclaration publique conjointe. Émirats arabes unis. Un an plus tard, on ne sait toujours pas où se trouve Ahmed Mansoor, défenseur des droits humains primé pour son action* (MDE 25/8101/2018, 20 mars 2018, <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde25/8101/2018/fr/>).

À cause de son travail de défense des droits humains, Ahmed Mansoor a fait plusieurs fois l'objet d'actes d'intimidation, de harcèlement, d'agressions et de menaces de mort de la part des autorités émiriennes ou de leurs sympathisants. Depuis 2011 au moins, les autorités l'ont placé sous surveillance physique et électronique. Son ordinateur et ses messageries électroniques ont été piratés et il a déjoué une tentative de piratage de son iPhone en 2016, ce qui a poussé Apple à mettre à jour les paramètres de sécurité du smartphone en août 2016.

Le 3 mars 2011, Ahmed Mansoor et 132 autres personnalités émiriennes, notamment des avocats et des universitaires, ont signé une pétition adressée au président des Émirats arabes unis, Khalifa bin Zayed Al Nahyan. Cette pétition réclamait une réforme politique du pays, notamment la mise en place du suffrage universel et l'attribution de pouvoirs législatifs au Conseil national fédéral, organe quasi-parlementaire. Le mois suivant, les autorités émiriennes ont arrêté de manière arbitraire et emprisonné Ahmed Mansoor et quatre autres militants. Le 27 novembre 2011, à l'issue d'un procès d'une iniquité flagrante, ces cinq hommes ont été reconnus coupables d'avoir « insulté publiquement le président, le vice-président et le prince héritier d'Abou Dhabi » dans des commentaires publiés sur un forum de discussion en ligne. Ahmed Mansoor a été condamné à trois ans d'emprisonnement. Le lendemain, il a bénéficié, tout comme ses coaccusés, d'une grâce présidentielle.

Nom : Ahmed Mansoor

Homme

Action complémentaire sur l'AU 200/15, MDE 25/8214/2018, 12 avril 2018